

L'Édito du Maire

Chers Concitoyens,

Voilà maintenant un an que l'équipe municipale a été élue. Malgré le contexte sanitaire compliqué, les projets se poursuivent comme prévus en dépit de l'absence de moments de partage et de convivialité. Nous tenons à remercier les administrés pour l'accueil chaleureux témoigné lors de la distribution du colis des Aînés.

Le bien vivre ensemble est un enjeu important pour maintenir une cohésion et une vie de village agréable. Nous restons et resterons toujours attachés à mener nos actions dans cet objectif.

Avec l'arrivée du printemps, nous espérons que les mesures sanitaires seront assouplies et nous permettront de nous retrouver. Bien sincèrement & à votre écoute.

Nathalie DUTHEIL



ACTUALITÉS

Afin d'améliorer la sécurité dans notre village, plusieurs travaux ont été réalisés :

- **Sécurisation de l'intersection rue des Lambicaires / rue des Veignauds** : pose de balises et traçage de places de parking par la société ENGEPE. L'objectif de cet aménagement est de ne plus avoir de véhicules mal stationnés tout le long de la rue des Veignauds et d'améliorer la visibilité de l'intersection.

- **Réalisation de places de parking** rue des Chaumines pour réglementer le stationnement et améliorer la sécurité des riverains. Coût de ces 2 réalisations : 620.20 € HT

- **Limitation de vitesse** : pour limiter la vitesse dans la rue des Trézins et sécuriser l'intersection avec le chemin de Neyrand, matérialisation de 2 stops sur la rue des Trézins. Coût 170 € HT.

- **Entretien des fossés et des chemins** : pour canaliser les eaux de pluie et améliorer le confort des promeneurs, l'entreprise CYMARO a réalisé l'entretien des fossés sur la route de la carrière. L'entreprise SAUVADET a été sollicitée pour l'entretien des chemins de la Chaux Ronde, chemin du Bois de l'Air, de la croix des Trézins, et du Chiruze avec une épareuse. Coût 2160 € HT.

Travaux en cours :

En collaboration avec le SIEG pour l'étude et l'entreprise Vernet-Bosser pour la réalisation, nous avons demandé la pose de lampadaires supplémentaires : 1 sur le haut du chemin de Neyrand, 1 chemin de Roubine, et 2 place du Souvenir.

Pour pouvoir assurer la sécurité de nos collégiens qui vont prendre le bus, nous avons demandé la pose de 5 lampadaires supplémentaires pour éclairer la rue des Chaumines.

La moitié du coût total est pris en charge par le SIEG, SOIT 14000 € le reste à charge pour la commune est de 14 000 €.





Chemin des Trézins



Route de la carrière

Connaissez-vous les nouvelles rues de Saint Yvoine ?

Saurez-vous situer sur les cartes ci-dessous les rues suivantes ? impasse des vignes – impasse des rivaux – impasse des près – lieu-dit la palette – impasse des sources – impasse des pialles – impasse des hirondelles – impasse des chênes.



A

B

C

D



E

F

G

H

REPONSE : A Impasse des hirondelles ; B Impasse des vignes ; C Impasse des rivaux ; D lieu-dit la Palette E Impasse des près ; F Impasse des sources ; G Impasse des pialles ; H Impasse des chênes ;

VIE DU VILLAGE

Les interviews du MAG

à la découverte de lieux ou des personnes
sur notre commune.

EVA RENARD, secrétaire de mairie



Bonjour, Eva, tu es secrétaire de la mairie de ST Yvoine depuis le 01.01.2004 (et secrétaire de collectivités territoriales depuis 1995) peux-tu nous parler un petit peu de toi pour que l'on te connaisse davantage ?

D'où es-tu originaire ?

risienne, mais ma famille est revenue en Auvergne quand j'étais petite.

Quel est ton parcours scolaire/de formation :

J'ai travaillé tôt, à 16 ans, je m'ennuyais au lycée...

Qu'as-tu fait avant de travailler à la mairie :

J'ai travaillé dans la vente dans différents magasins, j'ai beaucoup appris, la gestion globale d'une petite entreprise, l'accueil du public..., ensuite juste après la naissance de mes filles j'ai travaillé dans un collège lycée au CDI. Puis dans la branche culturelle d'un syndicat intercommunal, et dans sa gestion globale. C'est là que j'ai commencé ma carrière dans la fonction publique territoriale. J'ai ensuite passé des concours jusqu'au grade d'attaché aujourd'hui. J'ai appris sur le "tas" en étant pendant plusieurs années secrétaire de 4 mairies en même temps, ça forme... J'ai pas mal navigué dans le milieu associatif également...

Où habites-tu....

St Germain Lembron

Le poste de secrétaire de mairie est très important au sein d'une commune, peux-tu nous décrire les tâches que tu réalises, quelles sont tes missions....

Une mairie c'est avant tout un service public, au service du public. Une commune c'est l'équivalent d'une petite entreprise à St Yvoine on compte actuellement 10 personnes qui reçoivent une fiche de paie tous les mois et on gère un budget d'environ 500 000 € par an la différence c'est que l'on ne vend rien, les élus gèrent au mieux les fonds publics à disposition de la commune.

Ma tâche est simple :

Faire au mieux pour que tout se passe bien.

J'essaie de faire au mieux.

Le secrétariat de mairie comporte beaucoup de facettes : l'état civil, l'urbanisme, les élections, la gestion communale (budget, comptabilité, personnel communal), la préparation des dossiers nécessaires aux élus, des conseils municipaux, la rédaction et le suivi des actes pris par le maire ou le Conseil municipal... la liste est longue et peut s'enrichir tous les jours... et bien sur l'accueil du public

Quelles activités préfères-tu sur ton poste de travail ?

J'aime bien l'ensemble de mon travail d'autant que je le gère du début jusqu'à la fin, je peux suivre et relancer les dossiers si besoin, je ne dépends pas d'autres services pour faire avancer mon travail.

J'apprécie bien la gestion comptable et l'urbanisme et l'accueil du public est très agréable bien que de moins en moins régulier.

Eva, tu connais particulièrement bien la commune, est-ce qu'il y a un lieu, un point de vue, un site que tu aimes particulièrement à St Yvoine ?

Je connais bien la commune ... sur les plans... beaucoup moins en réel, il y a même des endroits que je ne connais pas du tout...

Enfin, petit « portrait chinois » :

- si tu devais être une couleur *l'orange*

- si tu devais être un animal *un renard bien sûr, ou une belette...*

- si tu devais citer tes qualités *la rigueur, mais tout le monde ne considère peut-être pas ça comme une qualité ; la ténacité, le goût de la polyvalence*

Pour conclure, est-ce que tu voudrais faire passer un message aux habitants de notre commune ? (Ou autre)

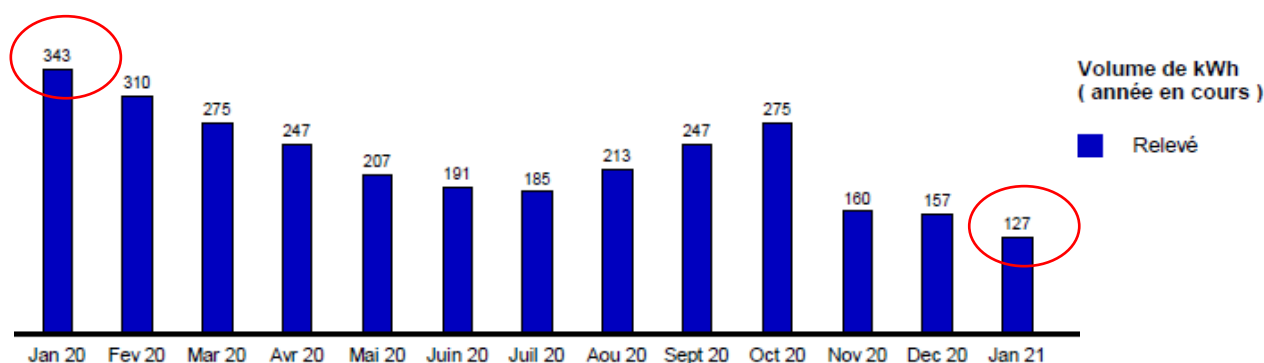
Oui, bien sûr : St Yvoine est un village très agréable tant au niveau paysages et environnement que de celui de sa population et des relations avec les habitants. Que chacun en prenne bien conscience et apprécie ce qu'il détient là, c'est une véritable chance d'avoir ce cadre de vie.

Nous profitons de cette édition pour souhaiter un joyeux
anniversaire à la doyenne du village Mme Madeleine RENKO qui a
fêté ses 98 ans le 01 Mars 2021



ENVIRONNEMENT

Consommation d'électricité suite au passage de 80% des éclairages public en éclairage LED.



Vélo à Assistance Electrique

Dans le cadre de la reconnaissance de l'Agglo Pays d'Issoire comme « Territoire à Energie Positive pour la Croissance Verte » (TEPCV) par le ministère de l'environnement de l'énergie et de la mer, plusieurs actions sont menées notamment pour favoriser la mobilité durable sur le territoire. A ce titre, la commune de St Yvoine et l'Agglo Pays d'Issoire ont conclu une convention de mise à disposition d'un vélo à assistance électrique pour un montant de 232.50€ (pour une valeur nominale de 1937.50€). Ce vélo de marque Etricks, entreprise basée à Brassac les Mines permet aux agents de la commune et à l'ensemble des membres du conseil municipal d'effectuer des trajets autre qu'en véhicule motorisé.

L'entretien de ce vélo à assistance électrique est assuré par le chantier d'insertion « La roue tourne ». L'équipe du chantier d'insertion la Roue Tourne est également disponible pour organiser des animations autour de la mobilité douce.



Brûlage de déchets végétaux :

Suite à l'arrêté préfectoral 12/01328 du 2 juillet 2012, il est interdit de brûler à l'air libre ou à l'aide d'incinérateurs individuels des déchets végétaux ménagers des particuliers ou issus des activités artisanales, industrielles, commerciales, agricoles.

Les déchets végétaux ménagers, incluent les déchets verts dits de jardin : herbes, résidus de tontes, feuilles, aiguilles de résineux, branchettes ou petits résidus de tailles, de débroussaillages ou d'élagages.

En cas de non-respect des dispositions de l'arrêté préfectoral réglementant les feux de plein air, des sanctions pénales sont applicables.

La minute environnement.

Protection des arbres : Nous rappelons aux administrés que la coupe et l'abattage d'arbre sont réglementés dans le PLUi (Plan Local d'Urbanisme Intercommunal) et notamment pour les zones naturelles (N). En cas de doute, et avant d'abattre un arbre, il est préférable de vous rendre directement en mairie.



Respect du voisinage

Rappel, il est interdit d'utiliser des outils de jardinage bruyants en dehors des horaires suivants:

- En semaine: de 8h30 à 12h et de 14h30 à 19h30
- Le samedi: de 9h à 12h et de 15h à 19h
- Le dimanche et les jours fériés: 10h à 12h

Bref rappel sur vos travaux .

Les modifications et travaux apportés à votre maison sont très encadrés par le droit de l'urbanisme. Il peut être nécessaire de demander une autorisation à votre mairie par le biais d'une déclaration préalable de travaux (DP). Elle est par exemple obligatoire pour la création ou le changement d'une ouverture (porte, fenêtre), remplacement des volets, l'installation de certaines serres ou de cabanons de jardins, création de murs, ravalement de façade, etc. Afin de s'assurer que vos travaux soient en conformité avec la réglementation, nous restons à votre disposition en mairie.

INFORMATIONS



Prochaines Elections
Départementales & Régionales

Il y aura 2 scrutins simultanés qui se dérouleront
dans la **Salle d'Activité**

les DIMANCHE 13 et 20 JUIN 2021

(Toutes les mesures spécifiques seront mises en place)

Bacs bleus (recyclables)

Changement de la collecte

Jour habituel (le lundi)
mais désormais en **semaines impaires**



Vente de plants de fleurs et légumes organisée par l'Association des Parents d'Elève de Saint YVOINE.

Les produits sont cultivés à l'ESAT Les Cardamines à Veyre-Monton

Les plants seront livrés chez vous ou à l'école, début mai. Cette vente permettra aux élèves de notre école communale de faire des sorties, assister à des spectacles... La date limite pour déposer les bons de commande dans la boîte aux lettres de l'APE, située devant l'école, est le 6 avril.



Pour tout renseignement, demande de bon de commande contacter
Mélania Prouheze : 06 77 57 74 41



L'association des Parents d'Elèves mettra à disposition de l'école des plants afin que nos petits écoliers puissent s'exercer aux travaux de jardinage !

COMMERCES



Drive fermier un groupement de producteurs ATOUT PRODUCTEURS propose la vente de produits locaux en direct du producteur au consommateur.

Le Drive Fermier vous livre 1 fois par semaine.

Plus de renseignements sur www.atout-producteurs.fr.

Point de distribution : Parking Gare de Coudes le samedi de 10h à 11h

✂

Nous vous sollicitons afin de recueillir vos besoins en termes de services pouvant être mis en place sur la commune.

Seriez-vous intéressés par l'installation d'un distributeur de pain : ☐ oui ☐ non

Quels seraient les autres services que vous souhaiteriez avoir ?

.....
.....

Veuillez remplir le coupon et le déposer dans la boîte aux lettres de la mairie.